ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CAIDAT SIDI BOUTMIM
C T ZERKAT

ZERKAT LE: 27/11/2026

LETTRE DE CONSULTATION

Avis de prestation de service sur bons de commande N° :11 /2026

En application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics, le président de la commune territoriale de ZERKAT procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis.

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous donner votre meilleure offre de prix désigné dans le tableau ci-dessous :

Objet de la prestation: **Entretien et maintenance du logiciel Etat-Civil**

consistance de la prestation

ART	DESIGNATION	U	Q	Garanties exigées
1	**Entretien du logiciel GID Etat -Civil** **Mise à jour vers la dernière version du logiciel.** **Vérification des sauvegardes, fichiers et base de données.** **Nettoyage des logs applicative.** **Correction des bugs et des anomalies.**	U	F	Le soumissionnaire doit présenter un certificat de propriété du logiciel ou une délégation de l'éditeur qui détient les droits du logiciel.

Lieu d'exécution : Commune ZERKAT

Délai de livraison : 10 jours à compter du lendemain de la date de visa du Bon de Commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : LE : 03/12/2026 a 12:00

Les offres des concurrents sont déposées : par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics. gov.ma.

L'ordonnateur

Le Président

Commune ZERKAT

Samir BOUAZZA